FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ESCRIME

COUPE ACROPOLIS 2023 épreuve sélective
Athènes - GRE
Sabre Dames Senior
du 03/03/2023 au 05/03/2023

Chef de délégation
PERRUS Léonore

Entraineur
GOURDAIN Matthieu
TOUYA Damien

Médical
LE PECHOUX Hugo

Merci de confirmer ou annuler votre participation uniquement sur http://licencie.escrime-ffe.fr
avec vos identifiants et mot de passe ou ceux de votre club avant le 28 février.

L'équipe sera composée après l'épreuve individuelle.

Athlètes		
APITHY-BRUNET Manon	ORLEANS CE	
BALZER Sara	SUC Escrime	PF INSEP
QUEROLI Caroline	ORLEANS CE	PF INSEP
RIFKISS Margaux	G.E.C.	PF INSEP

La fédération vous autorise à participer A VOS FRAIS à ce tournoi.
Avion 550euros + Hébergement 150euros + droits d'engagement 60euros + transferts 30euros (sous réserve de modifications) à régler à la FFE avant départ.
Les éventuels excédents bagages sont à votre charge et à régler sur place.
Prévoir en conséquence des euros.

Athlètes à leurs frais		
AIME Amalia	ORLEANS CE	
BERDER Cecilia	ORLEANS CE	PF INSEP
CLAPIER Faustine	ORLEANS CE	
COUDERC Annah	G.E.C.	PF INSEP
GIRARDIN Cyrielle	GISORS 3A	PF INSEP
LUSINIER Kelly	PARIS RCF	
POUPINET Anne	G.E.C.	PF INSEP
VONGSAVADY Malina	MEYLAN	PF INSEP

Remplaçants		
SUZANNE Coline	ORLEANS CE	PF INSEP
KLEIN Louise	ORLEANS CE	

RENDEZ-VOUS : 3h00 avant le décollage à l'aéroport
Autorisation : 1 bagage de 23kg en soute plus 1 bagage de 08kg en cabine
Aller : 02/03/2023 : AF1532 – Paris CDG 2F : 09h45 / 14h00 : Athènes
Retour : 06/03/2023 : AF1533 – Athènes : 14h55 / 17h30 : Paris CDG 2F

Passeport ou carte d'identité en cours de validité, obligatoire.
Consultez les dernières formalités d'entrée sur https://www.traveldoc.aero/

Nous vous invitons d'ores-et-déjà à prendre connaissance de l'ensemble des recommandations figurant dans la Fiche Conseils aux Voyageurs pour la Grèce sur le site internet du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, et le cas échéant, à s'inscrire sur le site internet Ariane.

Ariane permet à tout ressortissant français, lorsqu'il effectue un voyage ou une mission ponctuelle, de se signaler gratuitement et facilement auprès du ministère des Affaires étrangères. Une fois ses données saisies sur Ariane, il recevra des recommandations de sécurité par courriels si la situation dans le pays le justifie, sera contacté en cas de crise dans le pays de destination et la personne contact qu'il aura désigné pourra également être prévenue en cas de besoin. https://pastel.diplomatie.gouv.fr/fildariane/dyn/public/login.html

ORGANISATEUR : The Hellenic Fencing Federation
2, Misaraliotou str. – 11742 Athens – GREECE
+30 210 3607507
fencing@fencing.org.gr
www.fencing.org.gr

HEBERGEMENT : Athens Zafolia Hotel
Leof. Alexandras 87-89, Athina 114 74, Grèce
+30 21 0644 9002

LIEU DU TOURNOI : Athens Olympic Complex (O.A.K.A.)
Marousi - Athens

PROGRAMME : ATHENES2023.pdf

CONTROLE ANTI-DOPAGE : Les athlètes en cours de traitement doivent obligatoirement se munir de AUT (autorisation d'usage à des fins thérapeutiques) délivrée par :
- AFLD (Agence Française de Lutte contre le Dopage) pour les compétitions françaises organisées sur le territoire français
- FIE (Fédération Internationale d'Escrime) pour les compétitions internationales
Ils devront en informer le médecin, le kinésithérapeute ou à défaut le chef de délégation avant le départ.

Rappel des règlements FIE/CEE à propos des tenues :
1/ Les équipements des tireurs doivent être conformes aux normes de sécurité FIE (800N et 1600N pour le masque)
Nouvelles normes FIE, fils de corps et prise de garde : Matériel.pdf (page 23)
2/ Les tireurs doivent porter leur nom et nationalité au dos de la veste en juniors et seniors
3/ Le port des couleurs nationales en vigueur (cf. site FIE) est obligatoire en seniors

Plan Covid-19 pour la saison 2022-2023

Il a été décidé que les mesures suivantes seront appliquées lors des compétitions de la FIE jusqu'à nouvel ordre :

- Masque sanitaire, excepté lors des entraînements, de la pratique de l'escrime et des repas ;
- Les participants devront présenter aux organisateurs le résultat négatif d'un test Covid-19 (PCR ou TRA – test rapide antigénique), effectué dans un délai maximum de 72 heures avant l'arrivée dans le pays.

D'autres mesures sanitaires sur le lieu de la compétition peuvent être mises en œuvre par la fédération hôte à son gré ou selon les exigences des autorités nationales.
Toutefois, si la situation de Covid-19 devait se détériorer, les mesures sanitaires seront révisées en conséquence, et les fédérations en seront immédiatement informées.

INFORMATIONS - CORONAVIRUS :
https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus
https://solidarites-sante.gouv.fr

QUE FAIRE EN CAS D'ACCIDENT ?

Pour déclarer un sinistre au titre des garanties d'assurance Responsabilité Civile ou Individuelle Accident, remplissez le formulaire de déclaration d'accident que vous trouverez en ligne sur le site internet de la FFE assurances.html
Pour faire appel à ALLIANZ Assistance (en cas de problèmes lors de vos déplacements) :
Depuis la France : 01.42.99.64.99 (appel non surtaxé) / Depuis l'étranger : +33 1 42 99 64 99
En indiquant : Le nom et le numéro du contrat n°922557,
Les nom et prénom et l'adresse exacte de l'assuré,
Le numéro de téléphone auquel l'assuré peut être joint.